

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00607 Numéro SIREN : 525 269 429 Nom ou dénomination : A.J.M.O

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2023 sous le numéro de dépôt 8620

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☒
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A. J. M. O	
SIRET : 5 2 5 2 6 9 4 2 9 0 0 0 1 1	Mél : xavier.geslin@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
20 Rue des Alouettes BP77 77181 COURTRY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	carrelage peinture plaquêt
Si vous avez changé d'activité, cocher la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
---	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	9 138	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
		0

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
---	--

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
--	--

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
--	--

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
--	------------------

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
--	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	------------------

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
------------------------------------	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	TEN' CO
---	---	--	---------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SARL GESLIN 79 AV PAUL DE KOCK 93220 GAGNY Tél : 01.49.44.69.70	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Dato : Lieu :
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire : GERANT-Armando DE OLIVEIRA
Examen de conformité fiscale (ECF)	Prestataire :

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des Impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD		
		ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				2022		
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0%, 15% ou 19%				
						0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice.								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

①

BILAN-ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

cerfa

N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		A . J . M . O										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		20 Rue des Alouettes BP77 77181 COUNTRY											
SIRET		5 2 5 2 6 9 4 2 9 0 0 0 1 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent*		1 2							
								Exercice N clos le,		3 1 1 1 2 2 0 2 2			
								Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC							
		Frais de développement *		CX		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	122	AG	122						
		Fonds commercial (1)		AH		AI							
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO							
		Constructions		AP		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	4 196	AS	4 196						
		Autres immobilisations corporelles		AT	15 807	AU	11 515	4 292					
		Immobilisations en cours		AV		AW							
		Avances et acomptes		AX		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT							
		Autres participations		CU	12 302	CV		12 302					
		Créances rattachées à des participations		BB		BC							
		Autres titres immobilisés		BD		BE							
		Prêts		BF		BG							
		Autres immobilisations financières *		BH		BI							
TOTAL (II)								BJ	32 427	BK	15 833	16 594	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM							
		En cours de production de biens		BN		BO							
		En cours de production de services		BP		BQ							
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS							
		Marchandises		BT		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	5 345	BW		5 345					
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	8 740	BY		8 740					
		Autres créances (3)		BZ	901	CA		901					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE							
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	95 251	CG		95 251						
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 900	CI		4 900						
	TOTAL (III)		CJ	115 138	CK		115 138						
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM										
	Écarts de conversion actif* (VI)		CN										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	147 564	IA	15 833	131 732	
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'1 an :		CR					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise A. J. M. O			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 000)		DA	6 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	600	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	81 536	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	6 484	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées*		DK		
	TOTAL (I)		DL	94 620	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 136	
	Dettes fiscales et sociales		DY	30 976	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	37 111		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	131 732		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	37 111
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A . J . M . O							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF	
		services*	FG	215 777	FH		FI	215 777
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	215 777	FK		FL	215 777
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	30
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	56 282
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	99 561
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	5 021
	Salaires et traitements*						FY	28 050
	Charges sociales (10)						FZ	14 810
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	2 592
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	7 072
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	213 388
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 419	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 631	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
			Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
			Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 631	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 050	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise A . J . M . O										Néant ☐ *
									Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*								HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HIE	195
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*								HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	195
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)									HI	(195)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)									HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)									HK	1 371
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									HL	221 438
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									HM	214 954
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)									HN	6 484
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier								HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								IH	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)								IK	
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) - amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								IX	
	(9) Dont transfert de charges								RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	13 510
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 3 803 Obligatoires A9 9 707								A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7								A4	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
Contraventions									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
									195	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Octobre 2017

Désignation de l'entreprise A.J.M.O										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	122	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				[Dont Composants]	M2			KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants]	M3			KS	4 196	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*						KV	928	KW		KX	
		Matériel de transport*						KY	10 465	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	4 696	LC		LD	802
		Emballages récupérables et divers*						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	20 285	LO		LP	802	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	12 302	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	12 302	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	32 709	ØH		ØJ	802		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	122	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	4 196	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	928	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	10 465	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	1 084	MT	4 414	MU		
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	1 084	NH	20 003	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØV	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	12 302	ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	12 302	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	1 084	ØL	32 427	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>A. J. M. O</u>								Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	122	PF		PG		PH	122
TOTAL I		RK	122	RM		RN		RO	122
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 196	QA		QB		QC	4 196
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	928	QE		QF		QG	928
	Matériel de transport	QH	4 885	QI	2 071	QJ		QK	6 956
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 194	QM	521	QN	1 084	QO	3 631
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	14 203	QV	2 592	QW	1 084	QX	15 711
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	14 325	OP	2 592	OQ	1 084	OR	15 833
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise A. J. M. O

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UII	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5* du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

DGFIP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53.A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A. J. M. O										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	8 740		8 740						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	408		408					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	493		493						
	Charges constatées d'avance	VS	4 900		4 900						
	TOTAUX		VT	14 541	VU	14 541	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 136		6 136						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 810		9 810						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 079		16 079						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	235		235						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 852		4 852						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	37 111	VZ	37 111						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : A . J . M . O		Néant ☐ *		Exercice N, clos le :	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET		3 1 1 2 2 2	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA 6 484	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)				WF	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				RA	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI	
Amendes et pénalités				WJ 195	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				Y7 1 371	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		J8	
		- imposées au taux de 0 %		ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU	
		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR 9 138	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)				WU	
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
		- imposées au taux de 0 %		WH	
		- imposées au taux de 19 %		WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				J6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY	
Majoration d'amortissement *				XD	
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		Entreprises nouvelles 44 series)		L2	
S.L.I.C. (art. 208C)		K3		J.E.I. (art. 44 series A)	
ZFU-TE (art. 44 octies A)		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
J.E.I. (art. 44 series A)		L5		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	
PA		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
PB		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		X9		dont déduction exceptionnelle simu- lateur de conduite (art. 39 decies E)	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance déduite par le report en arrière de déficit	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies O)		YL		ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		X1 9 138	
		déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XN		XO 9 138	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise	A. J. M. O			Néant ☒ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation*				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		 ligne WI		 ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A. J. M. O										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	76 306	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	5 230				- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes			ZE			
							Autres répartitions			ZF			
	TOTAL I			ØF	81 536		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	81 536		
										TOTAL II		ZH	81 536
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	59 040		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	15 455		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	4 165		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES			ST	20 901		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	99 561		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	1 262		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	3 759		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									YX	5 021		
T. V. A.	- Montant de la TVA collectée									YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021) *									ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *		XP				- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A. J. M. O						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
I - Immobilisations*	1	Tel huawei P20 BOULAN	541		541		0
	2	Téléphone BOUYGUES	543		543		0
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(11)
I - Immobilisations*	1	0	0				
	2	0	0				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : **A. J. M. O**Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2+3-4-5)
	À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire
(article 33 A du Code
général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>A. J. M. O</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (Ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : A. J. M. O										Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022						et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										YP	
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	215 777
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	215 777
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	30
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	30
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats										ON	56 282
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	84 106
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	15 455
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	7 072
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	162 915
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	52 892
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.										SA	52 892
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX	
Période de référence										GY	
Date de cessation										HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art 35 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3	1	1	2	2	0	2	2									
N° SIRET	5	2	5	2	6	9	4	2	9	0	0	0	1	1			
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	A. J. M. O																
ADRESSE (voie)	20 Rue des Alouettes BP77																
CODE POSTAL	77181				VILLE				COUNTRY								
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1													NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1												NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	300	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique														Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)														% de détention														Nb de parts ou actions													
Adresse : N°														Voie																											
Code postal														Commune														Pays													
Forme juridique														Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)														% de détention														Nb de parts ou actions													
Adresse : N°														Voie																											
Code postal														Commune														Pays													
Forme juridique														Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)														% de détention														Nb de parts ou actions													
Adresse : N°														Voie																											
Code postal														Commune														Pays													
Forme juridique														Dénomination																											
N° SIREN (si société établie en France)														% de détention														Nb de parts ou actions													
Adresse : N°														Voie																											
Code postal														Commune														Pays													

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	MATOS DE OLIVEIRA													Prénom(s)	ARLINDO																																						
Nom marital														% de détention	100,00													Nb de parts ou actions	300,00																										
Naissance : Date	05111968													N° Département														Commune	ROGE VALE DE CAMBRA P													Pays	PORTUGAL												
Adresse : N°	21													Voie	AVENUE CENTRALE																																								
Code postal	93220													Commune	GAGNY													Pays	FRANCE																										
Titre (2)														Nom patronymique														Prénom(s)																											
Nom marital														% de détention														Nb de parts ou actions																											
Naissance : Date														N° Département														Commune														Pays													
Adresse : N°														Voie																																									
Code postal														Commune														Pays																											

N° 2059-F-SD Editions Informatiques Comptables 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 35 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☒

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 2 2	N° SIRET	5 2 5 2 6 9 4 2 9 0 0 0 1 1
Dénomination de l'entreprise	A. J. M. O		
Adresse (voie)	20 Rue des Alouettes BP77		
Code postal	77181	Ville	COURTRY
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		P5	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

A.J.M.O

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 Euros

Siège social : 20 Rue des Alouettes
77181 COUNTRY

SIRET : 525.269.429.00011

APE : 4333Z

RAPPORT DE GESTION A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN

DATE DU 30 Juin 2023

Messieurs,

Je vous ai convoqués ce jour, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, à l'effet de vous présenter le rapport que j'ai préparé sur les opérations de l'exercice social de notre société commencé le 01 Janvier 2022 et clos le 31 Décembre 2022, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice.

Pour information, je vous ai adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat de l'exercice
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce
- Et le projet des résolutions qui seront proposées au vote des associés.

I COMPTE-RENDU DE LA GESTION DE LA GERANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE.

Au cours de l'exercice social dont la durée a couvert une période d'exploitation de 12 mois, les produits d'exploitation se sont élevés à la somme de 215 807 Euros.

Vous noterez également qu'au cours de l'exercice considéré, les charges d'exploitation ont atteint la somme de 213 388 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un bénéfice de 2 419 Euros.

Le résultat net de l'exercice après résultat financier et résultat exceptionnel est un bénéfice de 6 484 Euros.

II AFFECTATION DES RESULTATS

Il résulte du bilan que notre exercice social se solde par un bénéfice de 6 484

Je vous propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Report à nouveau

6 484 Euros

III EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

NEANT

IV EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

V ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

VI PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons pouvoir développer notre chiffre d'affaires et augmenter le bénéfice.

LE GERANT



A.J.M.O

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 Euros
Siège social : 20 Rue des Alouettes
77181 COUNTRY

RCS : 525.269.429.00011

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE DU 30 Juin 2023

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice en :

Report à nouveau

6 484 Euros

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE DU 30 Juin 2023

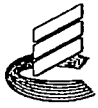
L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice en :

Report à nouveau

6 484 Euros

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME à L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters, likely representing the initials of a signatory.



GESLIN

A.J.M.O

Euros

Annexe

**Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables****Généralités sur les règles comptables**

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectués conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	122			122
Total	122			122
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196			4 196
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	928			928
. matériel de transport	10 465			10 465
. matériel de bureau	4 696	802	1 084	4 414
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	20 285	802	1 084	20 003
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	12 302			12 302
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Total	12 302			12 302
Total général	32 709	802	1 084	32 427



Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	122			122
Total	122			122
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 196			4 196
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	928			928
. Matériel de transport	4 885	2 071		6 956
. Matériel de bureau	4 194	521	1 084	3 631
. Emballages récupérables, divers				
Total	14 203	2 592	1 084	15 711
Total général	14 325	2 592	1 084	15 833

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 122	+ 122	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 122	= 122	= 0

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 20 285	+ 14 203	+ 6 081
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 802		+ 802
Dotation de l'exercice		+ 2 592	- 2 592
Cessions ou mises hors service	- 1 084	- 1 084	- 0
Valeur en fin d'exercice	= 20 003	= 15 711	= 4 292

**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 12 302
Acquisitions	+
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 12 302

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	12 302
. à moins d'un an	12 302
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
Iphone 13 pro	802		
Total	802		
Total général	802		

Détail des cessions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Autres immobilisations corporelles			
Tel huawei P20 BOULANGER	0		
Téléphone BOUYGUES	0		
Total			
Total général			

Note 32 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Note 34 - Créances**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 40 - Capitaux propres**Composition du capital social**

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	300	20,00	6 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	300	20,00	6 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 55 - Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Note 60 - Autres informations**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 740	8 740	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	408	408	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	493	493	
Charges constatées d'avance	4 900	4 900	
Totaux	14 541	14 541	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 136	6 136		
Personnel et comptes rattachés	9 810	9 810		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 079	16 079		
Impôts sur les bénéfices	235	235		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 852	4 852		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	37 112	37 112		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				